

Le Ministre Pato signe un Accord de Coopération Administrative ACP

Le Ministre Pato signe un Accord de Coopération Administrative ACP



Bruxelles, le 29 octobre 2018 /ACP/ : La Papouasie-Nouvelle-Guinée a pris des mesures pour renforcer et consolider son accord de partenariat économique (APE) avec l'UE et les autres États ACP qui ont des accords commerciaux similaires.

Le ministre des Affaires étrangères et du Commerce, M. Rimbink Pato, qui a participé à la réunion ministérielle conjointe ACP-UE sur le commerce à Bruxelles, Belgique, le 26 octobre 2018, a signé l'Accord de Coopération Administrative ACP (ACA), qui permet à la Papouasie Nouvelle Guinée d'entamer des relations commerciales intra-ACP avec cumul des règles d'origine.

En vertu de ces règles commerciales multilatérales de l'OMC, les pays d'une même région couverte par un accord commercial peuvent cumuler des règles d'origine.

Le ministre Pato a déclaré que l'ACA donnerait à la Papouasie-Nouvelle-Guinée l'avantage d'utiliser des produits bruts ou semi-produits provenant d'autres pays ACP ayant conclu un accord de partenariat économique (APE) avec l'UE et de les exporter comme produits finis de PNG vers les pays couverts par cet accord.

De même, d'autres Etats ACP pourraient acheter des matières premières ou semi-produites en PNG, les valoriser davantage et les commercialiser comme produits finis dans leurs pays.

Photo: (Le ministre des Affaires étrangères et du Commerce, M. Rimbink Pato, signe l'Accord de coopération administrative en présence du Secrétaire général pour les pays ACP, S.E. M. Patrick Gomes (à droite) et de l'Ambassadeur de Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Union européenne et des pays ACP, M. Joshua R. Kalinoe).

Service de Presse ACP

Tags: [Communiqués de presse](#) ^[1]

URL source: <http://acp.int/fr/content/le-ministre-pato-signe-un-accord-de-cooperation-administrative-acp>

Liens:

[1] <http://acp.int/fr/category/story-type/communiqués-de-presse>